

PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026

ECOLE IADE DU CHU DE REIMS
45 RUE COGNACQ JAY
51 092 REIMS
☎ 03-26-78-74-61
💻 ecole.iade@chu-reims.fr

ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES



Proposition à la validation en CTE du 3 novembre 2025

Mis à jour en septembre 2025

SOMMAIRE

1	LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION	4
2	LA CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION	5
2.1	Le profil des étudiants en formation	5
2.2	Les valeurs	6
2.3	La finalité de la formation	7
2.4	Le dispositif de formation	8
3	LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMERIQUE	9
4	LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION	9
5	LA STRATEGIE D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT EN LIEN AVEC LES EMPLOYEURS ET /OU DU FINANCEUR CONCERNE	11
6	LE PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP	11
7	L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS ET LA STRATEGIE DE PREVENTION DE RUPTURE DE PARCOURS	12
7.1	Le suivi de l'étudiant à l'école	12
7.2	Le suivi en stage	13
8	LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE	13
9	LES MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT	15
10	LES MODALITES D'EVALUATION DE LA QUALITE DES LIEUX DE STAGE PAR LES ETUDIANTS	16
11	LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE	16
11.1	L'environnement de l'école	16
11.2	Les réunions de vie étudiante et les délégués de promotion	17
11.3	Les portes ouvertes	17
12	LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	18
12.1	L'évaluation des prestations pédagogiques de l'école	18
12.2	La démarche qualité – gestion des risques	18
LES ANNEXES :		
Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers Anesthésiste		
Annexe 2 : l'organigramme au 25/08/2025		
Annexe 3 : la planification de l'alternance 2025/2026		
Annexe 4 : la liste des stages sous convention		

GLOSSAIRE :

ARS :	A gence R égionale de S anté
CHU :	C entre H ospitalier U niversitaire
CM :	C ours M agistral
CROUS :	C entre R égional des Œ uvres U niversitaires et S colaires
DREETS :	D irection R égionale de l' E conomie, de l' E mloi, du T ravail et des S olidarités
ECTS :	E uropean C redit T ransfert S ystem
IADÉ :	I nfirmier A nesthésiste D iplômé d' E tat
IBODE :	I nfirmier de B loc O peratoire D iplômé d' E tat
IDE :	I nfirmier D iplômé d' E tat
IRF :	I nstitut R égional de F ormation
MAR :	M édecin A nesthésiste R éanimateur
MERM :	M anipulateurs en E lectrologie M édicale
OPH :	O phthalmologie
ORL :	O to- R hino- L aryngologie
PMO :	P rélevements M ulti- O rganes
SAMU :	S ervice D ' A ide M édicale U rgente
SMUR :	S ervice M obile d' U rgence et de R éanimation
SSPI :	S alle de S urveillance P ost- I nterventionnelle
TD :	T ravaux D irigés
UCA :	U nité de C irurgie A mbulatoire
UE :	U nité d' E nseignement
UFR :	U nité de F ormation et de R echerche
URCA :	U niversité de R eims C hampagne A rdenne

Introduction

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste vise l'acquisition de compétences afin de répondre aux besoins de santé des personnes dans le domaine des soins en anesthésie. Ce domaine comprend « l'anesthésie [les périodes pré, per et post interventionnelles] ... la réanimation, ... les [soins] d'urgences ... et la prise en charge de la douleur »¹. Les contenus de formation proposés à l'école d'IADE de Reims tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science dans l'ensemble de ce domaine et sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.²

Le référentiel de formation des infirmiers anesthésistes a comme finalité de professionnaliser le parcours de l'étudiant. L'étudiant construira progressivement les éléments de compétences à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, d'aptitudes et de comportements aussi bien à l'école que pendant les stages. Ainsi, il développera et pourra acquérir :

- **Des savoirs** théoriques, cliniques, méthodologiques, des habiletés gestuelles et des capacités relationnelles. Tous ces éléments concourent à une prise en soin optimal du patient par une équipe d'anesthésie.
- **Des capacités** critiques et de questionnement. En conduisant une réflexion dans le domaine de l'éthique, de la sécurité, de la qualité et de la responsabilité professionnelle et en acquérant progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction d'infirmier anesthésiste, l'étudiant construira son projet professionnel.

L'objectif est d'amener l'étudiant à devenir un **praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son domaine de responsabilité et de compétence. Il intervient seul et/ou en collaboration avec le médecin anesthésiste réanimateur dans les domaines de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence et de la douleur.

L'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat travaille au sein **d'équipes pluridisciplinaires** dans un cadre réglementaire défini, en collaboration et sous la responsabilité des médecins anesthésistes-réanimateurs. Il intervient dans les différents sites d'anesthésie et en salle de surveillance post-interventionnelle au sens des articles D. 6124-91 du code de la santé publique, dans les services d'urgences intra et extrahospitalières et lors de certains types de transports (SAMU, SMUR, autres transports sanitaires). Sa formation et son expertise lui confèrent une aptitude supplémentaire au sein de ces différents sites et lui permettent également d'intervenir en tant que personne-ressource ou formateur, notamment au bloc opératoire et dans les unités de réanimation et d'urgences.

L'infirmier anesthésiste coordonne ses activités avec les services d'hospitalisation, médico-

¹ Titre 1^{er}, article 1^{er} de l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste
Annexe III: référentiel de formation modifié par l'arrêté du 17 janvier 2017

² Ibid. annexe III

techniques et biomédicaux. Il réalise également des activités de prévention, d'éducation, de management et de formation.

L'ensemble de ces activités sont abordées au cours du cursus de formation.

L'infirmier anesthésiste a une capacité d'intervention exclusive, dans le cadre d'une stratégie d'anesthésie établie par un médecin anesthésiste réanimateur. L'entrée en formation requière un exercice de deux ans en tant qu'infirmier diplômé d'Etat. A l'issue de la formation, il obtiendra un **diplôme d'Etat et un grade Master.**

Ainsi, ce projet pédagogique se veut être un repère à l'attention de :

- L'étudiant ;
- Les enseignants et intervenants de l'école ;
- L'équipe pédagogique et administrative de l'EIADE.
- Les partenaires issus de l'Université Reims Champagne-Ardenne ;
- Les cadres de santé, tuteurs et les professionnels recevant des stagiaires ;
- Les tutelles : les représentants de l'ARS Grand Est et de l'Etat dans la région ;

1 LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION

La formation d'infirmier anesthésiste a pour vocation de préparer l'étudiant à l'exercice de son futur métier. Ce projet pédagogique est en conformité avec l'arrêté de formation du 23 juillet 2012 modifié.

L'école IADE du CHU de Reims a une capacité de 25 étudiants par promotion.

A l'issue de la formation, l'étudiant obtient un diplôme d'Etat et un grade master. L'école a une convention avec Université Reims Champagne-Ardenne (URCA) ce qui confère aux étudiants l'accès à des ressources universitaires.

Les sept compétences développées au cours de la formation (théorique et cliniques) sont les suivantes :

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.
2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.
3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.
4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie-réanimation.
5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.
6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.
7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analésie.

L'école des infirmiers anesthésistes est située au premier étage de l'institut régional de formation du CHU de Reims, à proximité immédiate du centre hospitalier et de l'UFR de santé de l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA). Sa localisation est facilitante pour l'accès aux stages et aux enseignements en partenariat avec l'université. Elle permet une étroite collaboration avec les équipes d'anesthésie du CHU.

2 LA CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION

2.1 LE PROFIL DES ETUDIANTS EN FORMATION

Les modalités d'entrée en formation sont indiquées dans l'arrêté de formation modifié du 23 juillet 2012, à savoir être titulaire du diplôme d'état infirmier (ou équivalent) **ET** justifier d'au moins 2 années d'expériences. Les étudiants sont recrutés par concours après une épreuve d'admissibilité écrite et une épreuve d'admission (orale). Ils sont originaires de toutes les régions de France métropolitaine et d'outre-mer.

La formation est payante. Les droits d'inscription seront à acquitter avant l'entrée à l'école. Les étudiants ont, pour la majorité une prise en charge financière par leur employeur, un organisme financeur autre ou sont en autofinancement. L'inscription à l'université de Reims Champagne Ardenne est obligatoire.

Le quota de l'école d'IADE du CHU de Reims est actuellement de 25 étudiants par promotion. La rentrée des étudiants aura lieu le 29 septembre 2025.

Profil des candidats admis en 2025 :

Le taux de réussite au concours 2025 est de 48.5 % soit 18 reçus / 37 candidats présents. 20 places étaient ouvertes en 2025 compte tenu des 5 reports de l'année précédente.

La moyenne d'âge est de 33.4 ans. Le plus jeune a 24 ans et la plus âgée : 47 ans.
L'expérience IDE moyenne avant la reprise des études est de 7,6 ans.

Origine professionnelle	Nombre d'étudiants
Fonction publique hospitalière (FPH)	15
Etablissement privé de santé	3

Origine géographique	
Champagne Ardenne	12
Iles de France	4
Autres régions (Auvergne et Picardie)	2

Les promotions 2024/2025

La promotion 2025-2027 est composée de 12 étudiants.

La promotion 2024/2026 est composée de 17 étudiants à l'entrée en formation en octobre 2024.

17 étudiants ont été admis en deuxième année dont un étudiant avec reliquat d'ECTS.

La promotion 2023/2025 était composée de 17 étudiants à l'entrée en formation en octobre 2023. 1 arrêt de formation a été acté en septembre 2024 pour raison personnelle.

16 étudiants ont été admis en deuxième année sans reliquat d'ECTS.

Les 16 étudiants ont acquis le 120 ECTS nécessaires à leur présentation au diplôme d'Etat le 3 octobre 2025

2.2 LES VALEURS

Les valeurs humaines telles que la bienveillance, le respect d'autrui, la tolérance, l'honnêteté, la solidarité, l'entraide, l'altruisme, l'équité, l'empathie, l'écoute et l'ouverture d'esprit sont le socle de ce projet pédagogique, valeurs partagées au sein de l'Institut Régionale de Formation (IRF).

Le projet pédagogique de l'école IADE de Reims repose sur ces valeurs et sur des principes et des concepts pédagogiques.

Les principes et concepts pédagogiques attendues de l'étudiant sont :

- **L'intégrité**, qui s'entend comme l'honnêteté nécessaire à une relation responsable entre l'étudiant adulte et les acteurs de son apprentissage. L'intégrité suppose, chez l'étudiant, de la rigueur tant personnelle que professionnelle, propre à concrétiser l'appartenance professionnelle.
- **Le respect**, en particulier **des personnes** que l'étudiant va côtoyer durant sa formation : les patients, leurs familles, les personnels de santé rencontrés, les enseignants, les personnels administratifs et techniques, les autres étudiants et élèves, durant la formation. Le respect, c'est aussi celui de **l'environnement** de l'école, au sein de l'IRF, structure mutualisée entre plusieurs formations paramédicales.
- **L'autonomie** : c'est « rendre les apprenants acteurs, promouvoir une logique de contrat, placer la personne au centre du processus de formation, développer les formes d'accompagnement et de médiation adaptées, tout cela ne prend sens que dans une perspective de développement de l'autonomie des apprenants, de passage d'une pédagogie de la transmission à une pédagogie de l'appropriation, condition essentielle de pertinence de la formation » (Carré, 2011, p. 431)
- **L'apprenance** : elle se définit comme « un ensemble durable de dispositions favorables à l'action d'apprendre dans toutes les situations formelles et informelles de façon expérientielle ou didactique » (Carré et al., 2009, p. 75). L'apprenance comprend les facteurs personnels ou « souci de la personne formée », les facteurs comportementaux ou « encadrement facilitant » et les facteurs environnementaux ou « environnement apprenant » (Carré, 2011).

- **L'évaluation**, qui inscrit l'étudiant dans une démarche continue d'auto-évaluation, de réflexivité et de recherche de solutions, afin de développer les compétences requises à la dispensation de soins infirmiers spécialisés en anesthésie sécuritaires, personnalisés, en adéquation avec les données actuelles de la science, les besoins et les attentes des personnes soignées.

2.3 LA FINALITE DE LA FORMATION

La finalité de la formation est l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé de la population de tout âge dans le domaine de l'anesthésie en toute situation.

C'est une formation pour des infirmier(e)s diplômés, ayant de l'expérience, souhaitant se spécialiser. Elle se déroule en alternance.

- **Une formation pour adulte** : selon Mucchielli (2008), l'adulte est capable d'initiatives, de décisions personnelles et d'engagements actifs dans le processus de développement personnel et professionnel. Il est alors responsable de tout ce qu'il entreprend, y compris ses apprentissages.
- **Une formation par alternance** : selon Le Boterf (2000), elle permet un va et vient continu entre les savoirs (exposés en cours) et les savoir-faire (acquis en stage) favorisant, d'une part, les savoirs transférer de la théorie vers la pratique et, d'autre part, la démarche réflexive de l'étudiant à la recherche d'éléments théoriques venant renforcer sa pratique.
- **Une formation professionnalisante** : La formation a pour objectif « d'amene(r) (l'étudiant) à devenir un *praticien autonome, responsable et réflexif*, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle, et de mener des interventions seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste réanimateur dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence. »³
- **Une formation responsable** : l'étudiant sera acteur de sa formation. Il est attendu une implication personnelle dans la formation, une auto-évaluation, un engagement et une réflexion sur la future profession.
- **Une formation grade master** : Il est attendu l'acquisition de trois groupes de compétences en lien avec ce niveau universitaire :
 - **Des savoirs théoriques et pratiques**
 - **Des aptitudes cognitives et pratiques**
 - **Des compétences en termes de responsabilité et d'autonomie**
- **Une formation permettant l'obtention d'un Diplôme Universitaire (DU) douleur** : c'est une spécificité de l'école de REIMS. L'UE 4.3 sur la gestion de la douleur est intégrée dans le DU Douleur proposé par l'URCA. Les étudiants suivent les enseignements à l'université et les évaluations du DU et de l'UE sont communes.

³ Op. Cit 1, annexe III : le référentiel de formation, p 1

2.4 LE DISPOSITIF DE FORMATION

Le but de la formation professionnelle est de permettre à des personnes en exercice de développer leurs compétences. Sous ce terme de compétence est désignée « *une combinaison de connaissances, capacités et comportements directement utile et mise en œuvre dans un contexte professionnel* » (Le Boterf et al., 1992, p. 33).

En effet la compétence d'un professionnel ne se limite pas à la seule maîtrise de la technique mais elle met en jeu également la qualité relationnelle ainsi que la capacité à mobiliser ses connaissances en situation. La compétence est bien la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel requis à la réalisation d'activités dans une situation déterminée. Elle « *est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforme* » (Zarifian, 1999, p. 70).

Le référentiel de formation définit les 7 compétences citées ci-dessus. Les Unités d'Enseignements (UE), réparties sur les 4 semestres que compte la formation, sont en lien avec ces compétences. A chaque UE correspondent un nombre d'ECTS.

La formation est **universitarisée** et donne l'octroi de 120 ECTS au bout des 24 mois de formation.

Dès l'entrée en formation, l'accent est mis sur les travaux personnels concernant la pratique professionnelle (l'intubation, la fonction neurologique, cardiaque et respiratoire, analyse de cas concret...). Le but est de proposer rapidement les enseignements spécifiques à l'anesthésie tout en favorisant l'autonomie par la recherche d'informations basées sur des données scientifiques probantes. Tous les travaux à rendre sont sous forme de documents formalisés et seront présentés oralement à la promotion. L'objectif est d'évaluer une communication pédagogique alliant aisance à l'oral et travail scientifiquement documenté.

Les deux axes forts au cœur du projet pédagogique

La simulation dans les enseignements, méthode pédagogique mise en avant :

En 2024-2025, 40 heures ont été réalisées pour les étudiants IADE de 1^o année dont 2 séances pluridisciplinaires avec les étudiants IBODE ; 38 heures pour les étudiants IADE de 2 années dont 4 séances pluridisciplinaires (Etudiants IBODE, sage-femme, manipulateur en électroradiologie médicale et en équipage SMUR) ;

Depuis janvier 2023, les évaluations semestrielles des compétences énoncées dans l'UE 6.1 (intégration des savoirs) sont réalisées par la méthode « Examens Cliniques Objectifs et Structurés » (ECOS). Afin de valider un processus adapté aux études IADE, ce dispositif a fait l'objet d'une recherche en 2024 ;

La recherche, de l'enseignement à la mise en application

Depuis octobre 2024, des groupes de jeunes diplômés sont constitués pour préparer des publications afin de valoriser les travaux suite aux stages recherche.

Depuis janvier 2025, l'école d'IADE est autonome quant à la totalité du processus de réalisation du stage de recherche. Des méthodologies qualitatives et quali-quantitatives sont mobilisées. Les formateurs forment les étudiants à ces méthodes et sont responsables de toutes les étapes d'une recherche : écriture des protocoles d'enquête en collaboration avec le directeur scientifique, soumission au comité d'éthique de la SFAR, réalisation des déclarations CNIL, organisation des enquêtes sur le terrain, pilotage du recueil des données par les étudiants, supervision de l'analyse des résultats et accompagnement à la publication.

2 LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMERIQUE

La convention d'universitarisation entre l'école IADE et l'URCA permet aux étudiants de bénéficier de l'accès à une plateforme de mise en ligne des enseignements MOODLE®. Ils ont une adresse mail universitaire. La plateforme donne l'accès aux cours à tout moment, permet des échanges ainsi que l'accès à différents logiciels.

L'IRF dispose de WIFI ouvert aux étudiants dans toutes les salles de cours et dans les espaces communs. Un des amphis est dit interactif et permet l'organisation de séminaires et conférences avec des intervenants extérieurs.

Les enseignements sont prévus sur des supports variés dont des supports numériques avec les logiciels de bureautique (Word®, Excel®, Powerpoint®...). Des cours sont réalisés en visioconférence via Teams. Dans le cadre de l'UE pharmacologique, les étudiants disposent d'un accès aux quizz via internet. Certains enseignements sont réalisés en e-learning (apprentissage à distance).

Tous les rendus de travaux sont demandés sur support numérique en mode PDF®, et seront archivés sous cette forme.

3 LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION

Les prérequis à la formation d'infirmier anesthésiste reposent sur le programme de formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier reconnu au grade de licence.

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation de chacune des UE de la formation IADE sont conformes à l'arrêté de formation.

Les enseignements théoriques sont réalisés sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation, travaux personnels (rédaction de mémoire, travaux guidés ou en autonomie...), d'enseignements dématérialisés. (910 heures).

Les enseignements cliniques sont réalisés en stages (2030 heures).

L'analyse de pratique professionnelle est une méthode pédagogique clé de la formation proposée à Reims. Elle est sous forme de retours d'expérience organisés à l'école. Des situations professionnelles apprenantes sont choisies et analysées avec des professionnels en activité.

En première année, les étudiants rendent des travaux écrits sur l'analyse d'une feuille d'anesthésie d'une situation à laquelle ils ont participé. En deuxième année, ce travail est plus large et concerne l'analyse d'une situation clinique.

Les travaux de recherche comprennent en particulier le stage de recherche et le mémoire de fin d'étude :

- Stage recherche : ce stage est détaillé dans le paragraphe sur les stages
- Le mémoire de fin d'études qui débute en fin de 1^o année, doit permettre à l'étudiant de construire une étude dans le champ des soins infirmiers en anesthésie-réanimation-urgences-douleur. Des enseignements et un accompagnement spécifique permettront à l'étudiant de mener à bien ce projet de recherche individuel. Il sera guidé par un directeur méthodologique et un professionnel expert.

La pluridisciplinarité entre étudiants est développée grâce aux cours réalisés en commun avec les écoles et instituts de l'IRF : par exemple des interventions sous forme de TD ou CM avec des étudiants manipulateurs en électroradiologie, IBODE, sages-femmes... Plusieurs séances de simulation sont organisées conjointement avec les ambulanciers, étudiants sage-femme, IBODE et MERM.

Le stage est considéré comme un lieu de formation à part entière, des liens forts sont établis entre les lieux d'activité professionnelle et l'école pour faciliter la mobilisation des connaissances en situation de travail et apporter une réponse personnalisée à chaque patient. Ils se traduisent par des visites des formateurs sur le terrain, un suivi pédagogique des étudiants en stage sur sollicitation de l'étudiant, du formateur de l'école ou de l'encadrant – tuteur de stage. Une participation des professionnels aux enseignements, aux jurys, aux instances, ainsi que la co construction de dispositifs pédagogiques et de projets d'encadrement en partenariat entre des formateurs de l'école et des professionnels de terrain est largement réalisée.

4 LA STRATEGIE D'ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION EN LIEN AVEC LES EMPLOYEURS ET /OU DU FINANCEUR CONCERNE

Pendant toute la durée de la formation de l'apprenant, l'école d'infirmiers anesthésiste de REIMS maintient son étroite collaboration avec les employeurs, futurs recruteurs concernant les questions administratives.

Plusieurs actions sont menées concernant l'accueil des étudiants en stage :

- Des visites sur les lieux de stage pour répondre aux questions des professionnels de terrain dans leur mission de tutorat des apprenants.
- Une journée d'informations et d'échanges pour les tuteurs des stages est organisée tous les ans
- La mise à disposition de documents sur le site internet : projet pédagogique, programmes de formation continue pour les professionnels, tuteurs, cadres ...
- Un secrétariat est ouvert de 8h à 16h tous les jours ouvrés pour les appels permettant de joindre un formateur rapidement si besoin.

Sur demande, des formations sur site pour les équipes d'anesthésie sont organisées.

5 LE PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Une procédure d'intégration de tous les étudiants IADE est mise en place. Le premier jour de formation, il est remis aux étudiants le projet pédagogique, le règlement intérieur, le livret d'accueil en formation, le planning de formation, la procédure d'inscription à l'université, ainsi que différents documents pédagogiques. Les informations logistiques sont expliquées : utilisation des badges repas, accès à la bibliothèque, à la blanchisserie, aux vestiaires...

Concernant les étudiants en situation de Handicap, des référents sont identifiés pour l'IRF. Les informations pour une demande d'aménagement des études temporaire ou définitive sont disponibles sur le livret d'accueil, les affichages sur site, le site internet et par support écrit. Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de l'URCA est aussi à la disposition des étudiants pour suivre la formation dans des conditions optimales.

Les référents Handicap pour l'IRF sont : Josette LELIEVRE et Etienne CARPENTIER (IFMK)

6 L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS ET LA STRATEGIE DE PREVENTION DE RUPTURE DE PARCOURS

6.1 LE SUIVI DE L'ETUDIANT A L'ECOLE

Indispensable à la professionnalisation, le suivi pédagogique est individuel et collectif. Il permet :

- D'identifier en début de formation les acquis professionnels et de déterminer les besoins individuels de formation des étudiants
- D'évaluer les méthodes de travail,
- D'accompagner chaque étudiant dans ses apprentissages et dans son parcours professionnel

Un entretien pédagogique individuel est organisé à chaque fin de semestre universitaire. Cet entretien vise à faire le bilan avec l'étudiant de ses points forts, ses points à améliorer et de repérer des signaux de risques de ruptures de parcours. Pour y pallier, un accompagnement personnalisé peut être mis en place suivant la situation de l'étudiant : travaux dirigés personnalisés, simulation,...

Une procédure de suivi d'un étudiant « décrocheur » ou en difficulté dans la formation a été instaurée dans le cadre de la certification Qualiopi. Elle comprend un processus d'identification des signes d'alerte de ces situations amenant à la vigilance de l'ensemble de l'équipe de l'école d'IADE. Elle se traduit par la mise en œuvre d'entretiens formels et d'un suivi personnalisé organisé par l'équipe pédagogique. Un logigramme d'aide à la décision pour les conduites à tenir en fonction du risque a été créé. Le processus de suspension de formation est formalisé.

Un suivi collectif est également organisé. Il concerne les deux aspects des enseignements et prend plusieurs formes :

Pour les enseignements cliniques (les stages), l'objectif du suivi collectif est d'accompagner les étudiants dans les démarches pédagogiques et organisationnelles avec les maîtres, les tuteurs et référents de stage. Il consiste notamment à expliquer les objectifs pédagogiques des stages, les attendus en termes de compétences, d'activités à réaliser et de répondre aux questions des étudiants à ce sujet. Il comprend notamment :

- Les consignes de stage et concerne les documents d'évaluation des compétences, d'objectifs et de présence ;
- Les bilans collectifs de stage ;
- Les analyses de pratiques de stage.

Pour les enseignements théoriques, le suivi collectif consiste en des échanges en promotion entre les étudiants et les formateurs à la recherche des difficultés de compréhension, de transfert des savoirs et de contextualisation professionnelle mais également à l'évaluation de leur satisfaction et des points d'amélioration. Ces informations permettront de maintenir, d'adapter ou de proposer des actions pédagogiques collectives en promotion entière ou par groupe (soutiens collectifs ou accompagnements pédagogiques : travaux dirigés, cas cliniques et/ou simulations).

6.2 LE SUIVI EN STAGE

Le livret d'accueil en stage : Il comprend les éléments d'informations pratiques sur le lieu de stage, les modalités d'accueil et d'encadrement, les situations les plus fréquentes, les éléments de compétences spécifiques à acquérir... Le livret d'accueil n'est pas proposé dans tous les lieux de stage. L'école propose donc un livret de présentation des stages qui comprend tous les terrains de stages. Ce livret a été réalisé et est mis à jour annuellement par les étudiants.

Le suivi pédagogique en stage n'est pas systématique. Il peut être demandé par le formateur de l'école, l'étudiant ou le tuteur de stage. Il a pour but de faire un bilan d'avancement de l'acquis des compétences avec le tuteur, d'observer l'étudiant en situation et d'échanger avec lui sur ses points forts et de poser des points à améliorer. Il permet aussi de bien connaître les stages et les ressources à disposition et de maintenir le lien de confiance avec les responsables de stage.

Les bilans de stage sont des temps forts qui permettent à l'étudiant de s'autoévaluer. Un bilan de mi stage est planifié systématiquement avant le bilan de fin de stage. Un mode d'emploi est proposé aux évaluateurs.

Un portfolio individuel est donné à chaque étudiant en début de formation. C'est un outil pédagogique à l'attention de l'étudiant.

7 LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE

La formation IADE est organisée en alternance entre les stages et l'école. C'est une alternance intégrative basée sur l'étude des situations. L'alternance intégrative vise à créer de la cohérence et à permettre de faire les liens entre les apprentissages en situation et les connaissances théoriques.

La planification de l'alternance (détail en annexe 3).

La planification tient compte des obligations de l'arrêté en typologie de stage

- En première année de formation, les lieux de stages sont prévus et planifiés par l'école.
- En deuxième année, la répartition des stages est laissée à la gestion collective des étudiants à partir d'une liste de stages disponibles. Ils doivent tenir compte de l'obligation des spécialités à réaliser pendant leur cursus. La planification proposée sera validée par l'équipe pédagogique avant d'être définitive.

Le parcours de stage des étudiants, leur durée et leur périodicité sont définis dans le référentiel de formation. Sur l'ensemble de la formation, la durée minimum de stage dans chacune des disciplines est définie comme suit :

DISCIPLINES OBLIGATOIRES	Durée minimale obligatoire par spécialité (en semaines)
Anesthésie réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique...	8
Anesthésie réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, ophtalmologie, maxillo-faciale, neurochirurgie...	4
Anesthésie réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique	4
Anesthésie réanimation obstétricale	4
Anesthésie réanimation pédiatrique	4
Prise en charge en préhospitalier (SMUR, Urgence...)	4
Prise en charge de la douleur y compris sophrologie, hypnose...	2
Stage au sein d'une équipe de recherche	4

Les disciplines optionnelles sont la chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, grands brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (clinique de la douleur, radiologie interventionnelle, consultation d'anesthésie...)

Un stage optionnel peut être demandé par l'étudiant où il le souhaite, sous conditions d'objectifs précis et des conditions d'accueil et d'encadrement conformes à savoir la présence d'un IADE cadre de santé et/ou un tuteur IADE. Si les conditions sont réunies, une convention sera établie.

Les stages en salle de surveillance post interventionnelle (SSPI) et à la prise en charge de la douleur sont intégrés dans les stages réalisés suivant les opportunités.

Le stage recherche : Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche scientifique en partie ou totalement. Les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus. L'objectif est de comprendre les buts, la méthodologie et les implications compte tenu des résultats. L'implication dans une démarche de recherche peut se situer à tous les niveaux de celle-ci : conception du projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse, exploitation des données et publication. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche.

Le thème de la recherche est choisi par l'équipe pédagogique en concertation avec le directeur scientifique de l'école. La restitution du travail de recherche se fera sous forme d'un rapport synthétique et fera l'objet d'une présentation orale devant un enseignant chercheur, un membre de l'équipe pédagogique de l'école appartenant à la filière anesthésie-réanimation et le maître de stage.

Ce rapport a pour objet de décrire le protocole de recherche, d'apprécier la compréhension du sujet dans sa globalité. Il s'attachera à décrire les objectifs, la méthodologie, les résultats obtenus, et l'implication de l'étudiant.

Les rôles des acteurs de terrain

- ✓ **Le maître de stage** : ce sera la plus souvent le cadre IADE ou le responsable paramédical du service. Son rôle est d'encadrer le stage du point de vue administratif.
- ✓ **Le tuteur de stage ou encadrant** : c'est un IADE. Il évalue la progression de l'étudiants, fixe des objectifs et réalisent les bilans de mi stage et de fin de stage.

L'organisation pratique des stages

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine avec un maximum de 48 h sur 7 jours. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil. Les horaires de nuit sont possibles en deuxième année, ceux de fin de semaine ou de jours fériés aussi dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement IADE et n'est pas seul.

L'évaluation du stage :

Dans chaque stage, le tuteur de stage ou le maître de stage en concertation avec les professionnels de l'équipe renseigne la feuille d'évaluation. Il remplit la validation totale ou partielle des compétences. Chaque rubrique est argumentée de façon précise et factuelle. La mention « stage validé » ou « stage non validé » est soumise au jury semestriel. Chaque stage validé donnera lieu à l'attribution d'ETCS.

La liste des lieux et places de stage validée est présentée en annexe 4.

L'ouverture d'un stage est procédurée. Une fiche d'agrément et une visite sur site sont réalisées avant validation.

8 LES MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage cadre de santé et d'un tuteur de stage ou d'un encadrant infirmier anesthésiste diplômé d'Etat et d'un médecin anesthésiste-réanimateur. Pour les stages hors bloc opératoire, un autre professionnel médical et paramédical expert de la discipline peut être identifié et désigné.

Toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant acquiert progressivement de l'autonomie dans l'exercice de son futur métier.

Point de vigilance

Au cours de la première année de formation, la participation d'un étudiant infirmier anesthésiste à l'anesthésie, quelle que soit la technique utilisée, **n'est possible qu'en présence** d'un infirmier anesthésiste. Ainsi, l'étudiant IADE de première année ne pourra pas participer, seul avec un médecin anesthésiste ou un interne d'anesthésie, à une anesthésie **hors** de la présence d'un infirmier anesthésiste diplômé, ni assurer la surveillance d'un patient anesthésié y compris pendant une phase stable de l'anesthésie.

La responsabilité de l'encadrement des étudiants IADE en stage est partagée entre le maître de stage (cadre de santé) qui représente la fonction organisationnelle, le tuteur de stage (IADE référents des étudiants) qui représente la fonction pédagogique et de suivi du stage et le professionnel de proximité (IADE en exercice) qui représente la fonction d'encadrement au quotidien. Une formation au tutorat des étudiants est proposée par l'école, chaque année.

Un tuteur est identifié pour chaque lieu de stage. Une liste est établie et mise à jour régulièrement.

9 LES MODALITES D'EVALUATION DE LA QUALITE DES LIEUX DE STAGE PAR LES ETUDIANTS

Un bilan de stage collectif est réalisé par les étudiants à chaque regroupement à l'école. Un questionnaire de satisfaction dématérialisé est à disposition de l'étudiant via un lien d'accès. Les résultats sont traités à la fin de chaque année universitaire. Des actions d'amélioration ou des ajustements sont mises en œuvre si besoin.

10 LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE

10.1 L'ENVIRONNEMENT DE L'ECOLE

L'IEADE de Reims est situé sur le site du CHU de Reims, à proximité de toutes ses infrastructures (pôle logistique et laboratoire GHT) ainsi que de l'UFR de médecine composée des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie (Unité de Formation et de Recherche).

Il fait partie de l'Institut Régional de Formation (IRF) regroupant dans un même bâtiment 10 formations paramédicales ainsi que l'école de Sage-Femme :

- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- Une école des Infirmiers de bloc opératoire (EIBODE) et une des infirmiers puéricultrices (EIPDE)
- L'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
- Les Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)
- Les Instituts de Formation d'Ambulancier (IFA) et d'Auxiliaire Ambulancier
- Le Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM)
- Les Instituts de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes (IFMK) et de Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)

L'Institut Régional de Formation (IRF) est intégré dans le Pôle Ressources Humaines-Organisation des Soins-Formation-Relations Sociales du CHU de Reims, établissement support. La Directrice

Générale du CHU à ce titre est la représentante légale de l'école. Deux directeurs des soins se répartissent les directions de ces instituts et écoles.

Ainsi, l'école d'IADE dispose des structures :

- A l'IRF : du centre de simulation, du centre de documentation, d'une lingerie, de vestiaires, des espaces de détente sur les 4 niveaux ;
- Dans l'enceinte du CHU : de la médecine du travail, d'un restaurant du personnel et de relais H ;
- A l'URCA : des bibliothèques universitaires et des œuvres universitaires.

La vie étudiante est un élément clé pour entretenir un climat serein propice aux études. Elle se traduit par un dialogue constructif entre acteurs de formation, direction et étudiants.

10.2 LES REUNIONS DE VIE ETUDIANTE ET LES DELEGUES DE PROMOTION

Des réunions de vie étudiante sont programmées annuellement avec les délégués élus. Au minimum, une réunion propre à l'école est prévue par an. En plus de ces réunions, des réunions communes à l'IRF sont programmées pour la promotion de projet commun et le développement d'une dynamique IRF (3 par an).

Deux délégués et deux suppléants, par promotion, sont élus au suffrage universel, chaque année. Ces élections font l'objet d'un procès-verbal. Leur rôle est de représenter les étudiants au sein des différentes instances réglementaires, de faire les liens entre les étudiants et l'équipe pédagogique, d'animer la vie de la promotion et de favoriser la notion d'équipe.

10.3 LES PORTES OUVERTES

Chaque année, l'IRF organise une journée porte ouverte : cet événement permet aux futurs étudiants de découvrir la structure et de se familiariser avec les divers cursus et métiers de la santé. A travers les stands répartis sur l'ensemble des quatre étages du bâtiment, les visiteurs peuvent s'informer, échanger avec les représentants et les étudiants en formation des écoles et instituts, mais également avec d'autres professionnels invités pour l'occasion : diététicien, ergothérapeute, technicien de laboratoire, psychomotricien...(métiers en lien avec la santé) venus présenter leurs parcours et le métier. Indispensable pour la représentativité de nos dispositifs de formation, cet événement est aussi une opportunité pour les étudiants qui y participent, de valoriser leur formation, leurs futurs métiers et d'échanger autour de leurs valeurs du soin. A l'école d'IADE, cette journée est une activité pédagogique soumise à évaluation.

11 LES INDICATEURS D’EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

11.1 L’EVALUATION DES PRESTATIONS PEDAGOGIQUES DE L’ECOLE

A la fin de chaque semestre, il est proposé un questionnaire de satisfaction aux étudiants sur les enseignements théoriques et pratiques à l’école. En fin de deuxième année, ce questionnaire évalue l’atteinte globale des objectifs de formation.

Les résultats recueillis sont analysés et permettent de réajustements retenus pour l’évolution du projet pédagogique.

11.2 LA DEMARCHE QUALITE – GESTION DES RISQUES A L’IRF

Tous les étudiants ont accès à la déclaration des événements indésirables en ligne via le logiciel «*Intraqual*» du site internet du CHU dans un onglet spécifiquement dédié à la formation.

Une plainte ou une réclamation peut aussi être déposée en adressant un courrier à l’adresse suivante : reclamationirf@chu-reims.fr. Toutes les déclarations des étudiants ou professionnel de l’IRF arrive sur la boîte mail des référents qualité de l’IRF. Elle sera traitée en fonction de son degré de gravité.

Toutes les déclarations sont étudiées en Comité Qualité des Formations (CoQuaF) qui se réunit tous les trimestres et donnent lieu à une réponse personnalisée.

L’EIADE, comme l’ensemble des formations de l’IRF, est engagée dans une démarche qualité. Cette démarche s’appuie sur la réglementation en vigueur et le Référentiel National Qualité (RNQ). L’école est certifiée QUALIOPF depuis novembre 2021. L’audit de renouvellement de juin 2024 a permis d’étendre cette certification jusqu’en novembre 2027.

Des référents qualité internes à l’IRF sont identifiés et mobilisés pour décliner une politique qualité inscrite dans une démarche continue d’amélioration des prestations.

La direction Qualité Gestion des Risques du CHU est un partenaire expert pour le comité qualité des formations. Un ingénieur qualité de cette direction assiste aux réunions du comité, donne des conseils d’orientation, est en appui du plan d’amélioration qualité, propose des formations, organise des audits internes et concourt à la préparation des audits externes. Le plan d’amélioration continue de la qualité (PACQ) de l’école d’IADE est suivi par l’équipe pédagogique.

LA BIBLIOGRAPHIE :

Carré, P. & Lebel, M. (2009). Apprenance. Dans J-P. Boutinet (Ed.), *L'ABC de la VAE* (pp. 75-76). Érès.

Carré, P. (2011). Pédagogie des adultes et ingénierie pédagogique. Dans P. Carré (Ed.), *Traité des sciences et des techniques de la formation* (pp. 423-444). Dunod.

Chapelle, F. (2018). 16. Modèle de Karasek. Dans F. Chapelle (Ed.), *Risques psychosociaux et qualité de vie au travail : en 36 notions* (pp. 107-112). Dunod.

Le Boterf, G. ; Barzucchetti, S. & Vincent, F. (1992). *Comment manager la qualité de la formation ?* Edition d'organisation.

Le Boterf, G. (2000, 7^e édition 2015). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Éditions d'organisation Eyrolles.

Mucchielli, R. (2008). *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*. Editions ESF.

Zarifian, P. (1999). *Objectif compétence*. Editions Liaisons.

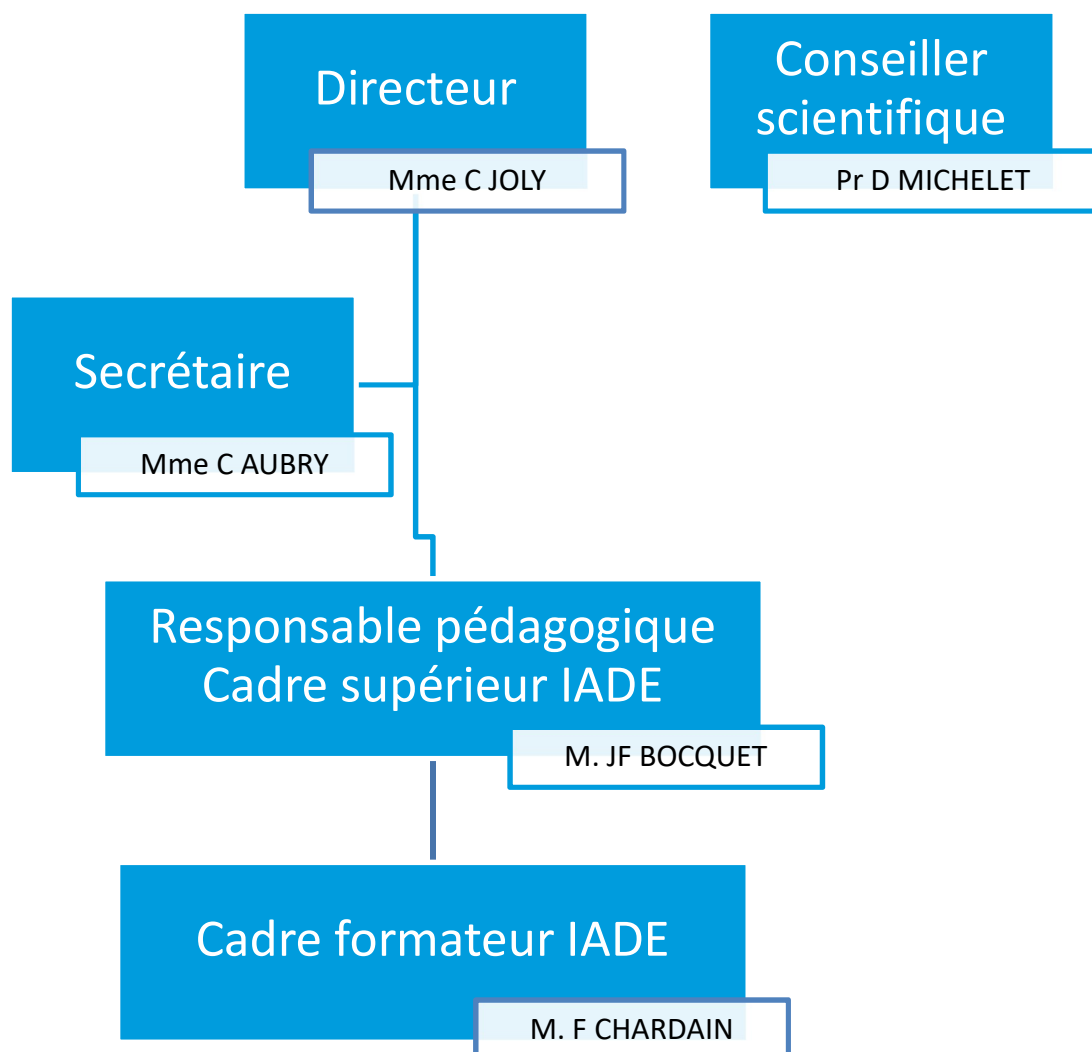
LES ANNEXES :

- Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers Anesthésistes
- Annexe 2 : l'organigramme au 25/08/2025
- Annexe 3 : la planification de l'alternance 2025/2026
- Annexe 4 : la liste des lieux de stage sous convention.

MISE À JOUR JUILLET 2024



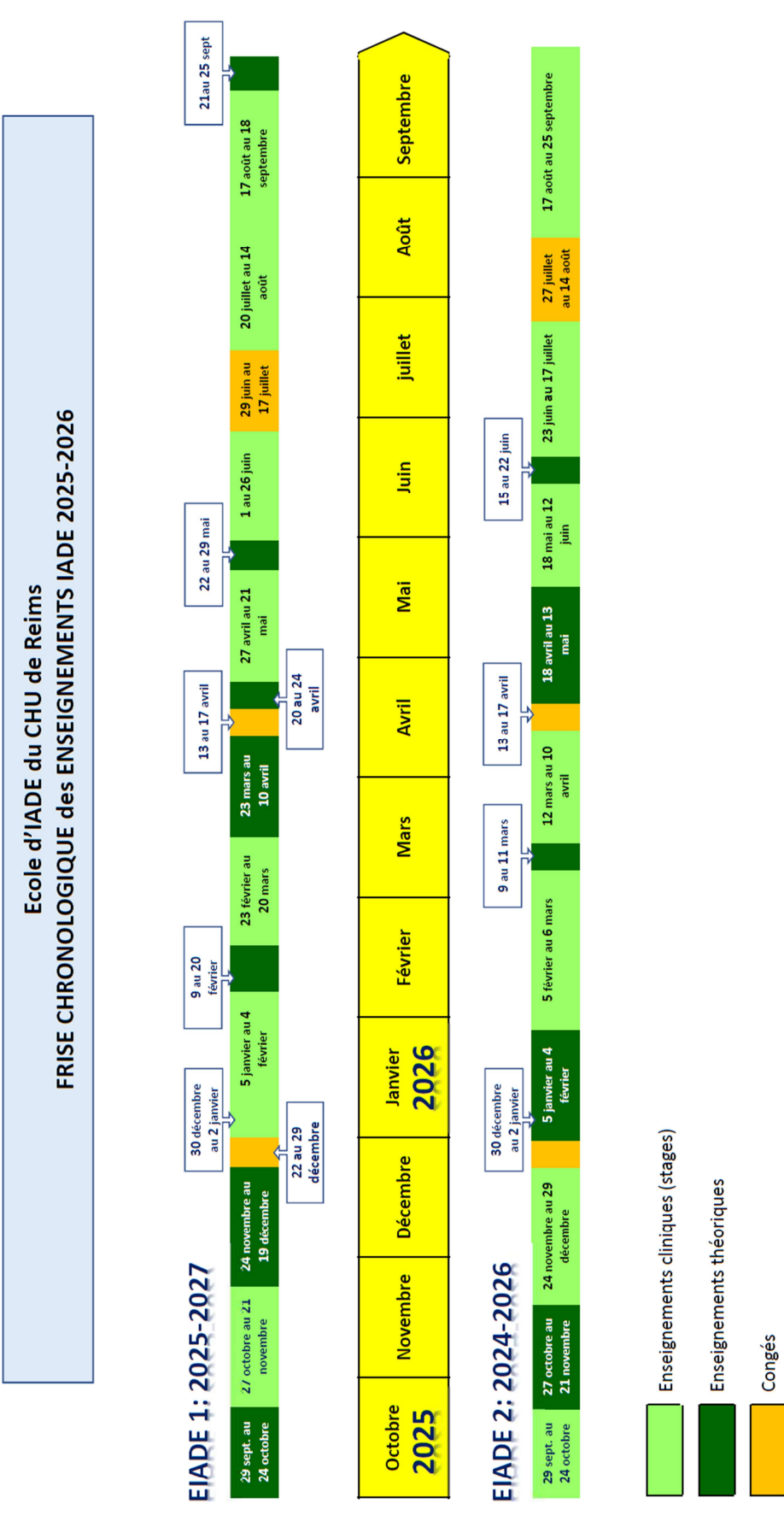
Annexe 2 : l'organigramme au 25/08/2024



Annexe 3 : la planification de l'alternance 2025/2026

Promotion 2024-2026 (M2 IADE) – deuxième année	
Enseignements théoriques	R1 : 27 octobre au 21 novembre 2025 R2 : 5 janvier au 4 février 2026 R3 : 9 au 11 mars 2026 R4 : 18 avril au 13 mai 2026 R5 : 15 au 22 juin 2026 R6 : 21 au 25 septembre 2026
Enseignements cliniques	ST 1 : 29 septembre au 24 octobre 2025 ST 2 : 24 novembre au 19 décembre 2025 ST 3 : 5 février au 6 mars 2026 ST 4 : 12 mars au 10 avril 2026 ST 5 : 18 mai au 12 juin 2026 ST 6 : 23 juin au 17 juillet 2026 ST 7 : 17 août au 18 septembre 2026
Congés annuels	Du 22 au 29 décembre 2025 Du 13 au 17 avril 2026 Du 27 juillet au 14 août 2026
Promotion 2025-2027 (M1 IADE) – première année	
Enseignements théoriques	R1 : 29 septembre au 24 octobre 2025 R2 : 24 novembre au 19 décembre 2025 R3 : 9 février au 13 février 2026 R4 : 23 mars au 10 avril 2026 R5 : 20 au 24 avril 2026 R6 : 22 au 29 mai 2026 R7 : 21 au 25 septembre 2026
Enseignements cliniques	ST 1 : 27 octobre au 21 novembre 2025 ST 2 : 5 janvier au 6 février 2026 ST 3 : 23 février au 20 mars 2026 ST 4 : 27 avril au 21 mai 2026 ST 5 : 1 au 26 juin 2026 ST 6 : 20 juillet au 14 août 2026 ST 7 : du 17 août au 18 septembre 2026
Congés annuels	Du 22 au 29 décembre 2025 Du 13 au 17 avril 2026 Le 15 mai 2026 Du 29 juin au 17 juillet 2026

Annexe 4 : La planification de l’alternance 2025/2026



Annexe 5 : la liste des stages sous convention

Grand Est

- CHU de Reims : neurochirurgie
- CHU de Reims : chirurgie orthopédique et traumatologie
- CHU de Reims : gynéco/ obstétrique
- CHU de Reims : chirurgie pédiatrique
- CHU de Reims : hors bloc
- CHU HRD : chirurgie générale, UCA, ORL
- CHU HRD: bloc cardio thoracique
- CHU de Reims : SMUR
- Polyclinique de Bezannes : chirurgie générale, ORL
- Polyclinique de Courlancy : orthopédie
- Institut Godinot
- CH Auban-Moët Epernay
- CH Simone Veil Troyes
- Clinique de Romilly, Pays de Seine
- Clinique de Montier la selle
- CH Châlons-en-Champagne
- CH de Saint-Dizier
- CH de Chaumont
- CH de Sedan
- CH de Rethel
- CH de Charleville-Mézières

Hauts de France

- CH Château-Thierry
- CH de Soissons
- CH de Laon
- CH de Chauny
- CH Saint Quentin
- Hôpital privé de Saint-Quentin
- Polyclinique de Lambres lez Douai

Ile de France

- CHU Robert Debré Paris 19^{ème} (En deuxième année uniquement)
- CH Marne-La-Vallée (Jossigny), Grand Hôpital de l'Est Francilien
- CH de Meaux, Grand Hôpital de l'Est Francilien
- CH Léon Binet Provins

Hors de France

- CHL du Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg (Uniquement en deuxième année)